

Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

p.a. Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle

RAPPORT D'ACTIVITE 2000

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2001

*Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,
Mesdames, Messieurs les invités,*

Le 5 mai 2000, **La Maison du Gruyère** a été inaugurée en présence d'un parterre d'invités et des producteurs de lait. Les travaux ont été effectués en un laps de temps très court de janvier 1999 à mai 2000. Il fallait être prêt pour l'inauguration. Les différentes entreprises ont redoublé d'effort pour y parvenir.

L'année 2000 est caractérisée par des marchés en expansion et une évolution défavorable des revenus agricoles. Sur l'ensemble, le marché des produits laitiers a évolué de façon réjouissante. Notamment dans les produits frais, de nombreuses innovations ont vu le jour. Les ventes de fromage se sont développées pour la plupart des sortes, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Même dans le marché délicat du beurre, les données sont restées positives : les ventes se sont maintenues, la production est restée en-dessous du niveau des années antérieures, il a été possible d'importer du beurre.

Le marché a permis de maintenir les prix du lait légèrement au-dessus du prix cible de 77 ct/kg. Le gruyère obtient toujours les prix les plus élevés. Des défis bien sûr restent. Les marchés laitiers, suite à la libéralisation, sont devenus beaucoup plus sensibles. Les accords bilatéraux avec l'Europe vont complètement ouvrir le marché du fromage dans une période de 5 ans dès leur entrée en vigueur, probablement en 2002 seulement. Dans le secteur du fromage, nous estimons que les diverses potentialités n'ont pas encore été toutes épuisées.

Le revenu des producteurs de lait est absolument insuffisant. Les pertes causées par la vente du bétail durant la deuxième partie de l'année ont influencé négativement les revenus et continueront à le faire massivement durant l'année 2001. Les coûts augmentent : salaires, intérêts bancaires, agents de production. L'Office fédéral de l'agriculture a déjà lancé un nouveau pavé avec son rapport «Horizon 2010», alors que les décisions de la politique agricole 2002 n'ont pas encore déployé tous leurs effets.

Le supplément sur le lait transformé en fromage a augmenté de 12 à 20 ct/kg de lait. Le prix du Gruyère a baissé de 50 ct/kg. Les négociations sur le prix et les conditions de vente du lait ont été moins mouvementées qu'une année auparavant, les partenaires de la filière Gruyère s'étant rapidement mis d'accord.

1. Affaires administratives

L'exercice 2000 est encore atypique car le projet de rénovation et d'agrandissement s'est poursuivi sur les premiers mois. L'exploitation de **La Maison du Gruyère** a débuté au début mai 2000.

1.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises pour discuter de la marche de la société et décider divers investissements.

1.2 Commission de construction

Elle s'est réunie à 36 reprises depuis le début du chantier pour adjuger les travaux et régler toutes sortes de problèmes en relation avec la construction. Dès l'inauguration des locaux, les problèmes de construction en suspens ont été traités soit par le président, le secrétaire et d'autres membres de la commission en collaboration avec l'architecte.

1.3 Commission de chantier

Elle s'est réunie à 53 reprises depuis le début du chantier, le lundi à 16 h. sur le chantier de Pringy. Un ou plusieurs membres du conseil d'administration de la société coopérative « Laiterie de Gruyères » ont participé aux séances et ont pris connaissance de l'état d'avancement des travaux, proposé des corrections. Dès l'inauguration, l'architecte a tenu une multitude de séances avec les différentes entreprises pour achever les derniers travaux.

1.4 Divers

Nous mentionnerons également toutes les démarches entreprises par le président, le secrétaire et d'autres membres du conseil d'administration en vue de réaliser ce projet dans les délais, puis de veiller à terminer les travaux.

La réalisation s'est déroulée à la satisfaction des partenaires.

2. Publicité et accueil des visiteurs

Une commission de marketing a été mise sur pied afin d'organiser la partie accueil des visiteurs. L'étude de base a été confiée à l'Association touristique de la Gruyère, puis au bureau Pictographic. Madame Catherine Bussard, spécialiste du tourisme, a été engagée dès le 1^{er} avril 2000 à 100 %, puis dès les mois de mai à octobre à raison de 80 % et en novembre et décembre à raison de 30 % par la société coopérative « Laiterie de Gruyères ». Elle est responsable de la société de développement de Gruyères-Molésin. Sa tâche consiste à animer **La Maison du Gruyère** et à mettre en place des actions au niveau publicité et relations publiques afin de la faire connaître.

Le nombre de visiteurs s'est élevé à **69'550** pour les mois de mai à décembre 2000. L'évolution est la suivante :

Mai	6'263	septembre	10'703
Juin	13'407	octobre	6'687
Juillet	13'519	novembre	2'870
Août	13'426	décembre	2'675

Le produit brut des entrées s'est élevé à **Fr. 284'630.05**, soit une moyenne de Fr. 4.09 par entrée. De ce montant, il faut déduire le coût de la barquette de fromage remise à chaque visiteur, soit environ Fr. 1.50 (coût de la barquette, coût du refroidissement, entreposage, manutention, TVA). La société coopérative a versé le droit de pauvres prévu par la commune de Gruyères, soit un montant total de **Fr. 17'874.35**.

Le nombre de visiteurs est encore insuffisant. Nos calculs révèlent qu'un seuil de 100'000 visiteurs payants avec un prix moyen d'entrée de Fr. 4.-- permet de couvrir la totalité des charges, mais aucune dépense de marketing et de publicité. Sans le versement d'une contribution de **Fr. 150'000.-** par l'Interprofession du Gruyère à titre de participation aux dépenses de publicité en faveur du Gruyère, nous n'aurions pas disposé en l'an 2000 de fonds pour faire de la publicité. Un seuil de 100'000 visiteurs n'est pas irréaliste. En 2001 nous pouvons compter à nouveau sur la participation de l'Interprofession du Gruyère.

3. Livraisons de lait

Les livraisons du mois de septembre sont très faibles : environ 50 % de celles de mai. Cela pose un problème de capacité : des cuves à moitié vides l'automne et pleines à ras bord au printemps. Nous incitons les producteurs à effectuer des livraisons plus régulières. Il en va aussi de leur intérêt notamment au niveau du prix du lait si l'intégralité des livraisons ne pouvait pas être transformée en fromage.

Les livraisons de lait sont représentées sur le tableau suivant. Le lait des mois de janvier à avril 2000, ainsi qu'une partie de celui du mois de mai a encore été transformé en Gruyère par Cremo sur le site de Villars-sur-Glâne. Le fromager a débuté sa fabrication au début mai avec le lait de la société de laiterie de Gruyères, puis dès le 13 mai il a ajouté celui de la société de laiterie d'Estavannens, puis vers la fin du mois celui d'Enney et dès le début juin tout le lait des sociétés constituant le bassin laitier de la fromagerie de démonstration.

Le lait a été transformé en Gruyère.

Les fabricants d'alpage de l'Intyamont affinent également leur Gruyère dans une cave séparée de 600 places.

Société coopérative "Laiterie de Gruyères"

Livraisons de lait des sociétés de laiterie et transformation

Année 2000

Mois	Albeuve	Enney	Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	Total	Livraisons Livraisons	
										Pringy	Crema
janvier	42'271	53'947	127'152	146'057	50'838	30'788	24'126	12'285	487'464		487'464
février	45'422	57'058	135'593	149'636	57'949	27'053	25'092	14'093	511'896		511'896
mars	50'602	72'677	151'342	160'395	69'651	30'744	27'896	15'649	578'956		578'956
avril	55'455	80'726	150'701	161'333	74'064	33'173	26'857	15'577	597'886		597'886
mai	50'333	108'249	134'617	141'508	78'199	38'147	36'720	13'496	601'269	264'481	336'788
juin	36'055	136'566	90'653	104'659	50'924	33'083	9'424	10'594	471'958	444'521	27'437
juillet	32'967	109'747	84'430	108'303	49'719	32'254	7'992	8'155	433'567	433'567	
août	26'867	93'530	73'889	95'408	35'972	30'717	11'351	6'423	374'157	374'157	
septembre	21'208	48'877	58'160	118'305	27'698	28'948	16'481	5'057	324'734	324'734	
octobre	36'169	44'832	74'899	143'123	32'098	24'821	21'152	4'772	381'866	381'866	
novembre	33'562	45'591	96'996	154'985	39'285	21'663	24'243	4'643	420'968	420'968	
décembre	43'967	52'673	126'020	166'522	54'209	27'334	25'899	9'087	505'711	505'711	
Marsens									15'170	15'170	
Total	474'878	904'473	1'304'452	1'650'234	620'606	358'725	257'233	119'831	5'705'602	3'165'175	2'540'427

La qualité des fromages a été satisfaisante au départ avec des taxations de **18 points**. Comme dans toute nouvelle fromagerie, il y a eu des problèmes d'adaptation qui sont en voie d'être résolus.

4. Coût de la construction

Si le devis prévoyait un montant de **Fr. 9'695'000.-**, le coût probable de **La Maison du Gruyère**, y compris le terrain, sera de **Fr. 10'664'846.-**. Les commandes supplémentaires s'élèvent à Fr. 710'025.-, les travaux complémentaires non compris dans le devis à Fr. 660'250.- et l'économie réalisée sur les différents CFC à Fr. 420'225.-. D'où une différence de Fr. 950'050.-. Ainsi le dépassement s'élève à **Fr. 240'025.-** (660'250.- ./ 420'225.-), soit 2.3 %. Pour financer ce projet, la société coopérative a bénéficié de

- Subventions et aides à fonds perdus :	Fr.	1'567'390.—
- Augmentation du capital social	Fr.	1'650'000.—
- Prêts avec intérêt réduit	Fr.	280'000.—
- Prêts sans intérêt à rembourser	Fr.	3'387'000.—
soit au total	Fr.	6'884'390.—

A ce jour, seul un montant de **Fr. 113'290.-** n'a pas encore été versé.

La nouvelle hypothèque s'élèvera à Fr. 3'500'000.- à laquelle il faut ajouter l'ancienne hypothèque d'un montant de Fr. 267'529.05. Le conseil d'administration s'était fixé comme objectif de ne pas dépasser ce montant.

5. Les finances de la société

Etant donné que toutes les factures n'ont pas encore été payées, – certains travaux n'étaient pas encore terminés à fin 2000 – les comptes 2000 ne présentent pas une image complète de la réalité. De plus, l'exploitation de **La Maison du Gruyère** n'a effectivement commencé qu'au début mai, soit une période de 8 mois. En outre quelques investissements ont été financés, dès le début de la construction, par le compte d'exploitation. Nous devons encore payer des factures pour un montant de Fr. 650'000.- environ au 31 décembre 2000.

Les contributions à la construction d'un montant de **Fr. 666'410.65** ont été portées en diminution des immobilisations. Les installations provenant de l'ancienne fromagerie sont amorties à Fr. 1.- et les installations des locaux de coulage, propriété de notre société, ont été amorties pour Fr. 10'000.- (valeur au bilan Fr. 20'000.-). Nous avons amorti les installations de la partie accueil pour **Fr. 94'000.-**.

6. Considérations finales

Les responsables ont surmonté de nombreux écueils pour réaliser **La Maison du Gruyère**. Les visiteurs arrivent, mais la publicité du site doit être renforcée afin de faire connaître **La Maison du Gruyère** en Suisse et à l'étranger. Nous sommes optimistes sur l'avenir car le Gruyère est un des seuls fromages suisses qui enregistre une progression des ventes.

De plus, le site de Gruyères devrait aussi nous amener des visiteurs. Nous devons accroître nos efforts et ne pas croire que tout est acquis.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier les producteurs de lait, le fromager, l'affineur Fromage Gruyère SA, ainsi que les divers partenaires : Passaggio, Interprofession du gruyère, les hôtesse et leur responsable pour leur engagement durant l'exercice 2000.

Au nom du conseil d'administration

Le secrétaire : 

Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES » PRINGY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Georges Godel,	agriculteur	Ecublens
Vice-président :	Michel Rolle,	ingénieur-agronome	Neyruz
Secrétaire :	Clément Moret,	directeur FSFL	Bulle
Membres :	Jean-Marc Hofmann, Marc Petermann, Charly Rime, Fernand Jaquet, Gilbert Grandjean, Philippe Bardet,	sous-directeur PSL agriculteur agriculteur agriculteur agriculteur directeur de l'Interprofession du Gruyère	Berne L'Abergement Enney Estavannens Epagny Pringy

Organe de contrôle :

Membres :	Patrick Rossier, Joseph Cotting,	conseiller en assurances fromager	Pringy La Corbaz
------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	---------------------

Fiduciaire : FIDUCONSULT SA BULLE

Bulle, le 2 avril 2001